

APPEL À PROJETS C

Veillez lire attentivement le **RÈGLEMENT** de l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie », consultable à l'adresse suivante :

www.start-invest.be/IMG/pdf/rayonnement_wallonie_reglement.pdf

CONSIGNES

Le dépôt des candidatures s'effectue uniquement par voie numérique, via la plateforme dédiée au projet « Rayonnement Wallonie ».

Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie

La candidature devra être introduite, sur la plateforme dédiée, au plus tard le **lundi 7 décembre 2020 à 20h**, date de dépôt électronique faisant foi.

1. Toutes les annexes financières demandées doivent être transmises, via la plateforme, sous format **Excel**.
2. Toutes autres annexes utiles seront transmises, toujours via la plateforme, en format **PDF**.

Personne de contact :

Nejma Ben Brahim
Cheffe de projet, St'art S.A.
rayonnementwallonie@start-invest.be
Tel : **04 79 867 431**
www.start-invest.be

Les questions suivantes sont celles qui vous seront posées sur la plateforme¹ permettant le dépôt de candidature².

Merci de ne poser votre candidature que via cette plateforme, exclusivement.

¹ Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie.

² Le présent questionnaire est fourni à titre indicatif. St'art se réserve le droit d'apporter des modifications d'ordre mineur aux questions et informations demandées. Seul le questionnaire accessible à partir du 16 novembre 2020 sur la plateforme dédiée à l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie » fera foi.

APPEL À PROJETS C

1. DESCRIPTIF GÉNÉRAL

- a) Chef de file du consortium :
- ❖ Nom – Prénom de la personne de contact
 - ❖ Entité (fédération/université/organisme...) dont dépend la personne de contact
 - ❖ Poste de la personne de contact au sein de cette entité
 - ❖ Adresse de l'entité chef de file du consortium
 - ❖ Téléphone de la personne de contact
 - ❖ E-mail de la personne de contact
- b) Descriptif pour chaque entité membre du consortium³
- ❖ Raison sociale (forme juridique)
 - ❖ Numéro d'entreprise
 - ❖ Numéro ONSS
 - ❖ Code NACE
 - ❖ Date de constitution de l'entreprise
 - ❖ Siège social
 - ❖ Siège(s) d'exploitation
 - ❖ Identité des fondateurs
 - ❖ Identité des personnes en charge de la gestion journalière
 - ❖ Structure du capital (pour les sociétés commerciales uniquement)
 - ❖ Coordonnées du comptable ou expert-comptable

2. STATISTIQUES⁴

Comment avez-vous pris connaissance de l'appel à projets Rayonnement de la Wallonie?

³ La plateforme permettra de dupliquer cette section autant de fois que nécessaire. Il faudra en effet remplir un descriptif général par entité membre du consortium.

⁴ Cette question vous est posée à des fins purement statistiques ; votre réponse n'aura pas d'incidence sur les décisions du jury.

APPEL À PROJETS C

3. DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS DE LA STRUCTURE⁵

- 3.1. Descriptif et bref historique des activités du département universitaire (pour les entités de ce type)
- 3.2. Descriptif et bref historique des missions et activités de la fédération, de l'association professionnelle, de l'organisme, etc. (pour les entités de ce type)

4. VOTRE PROJET DE STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

- 4.1. Votre projet est-il sectoriel ? Intersectoriel ?
- 4.2. Décrivez le(s) secteur(s) d'activité(s) concerné(s) par votre projet et ses/leurs spécificités.
- 4.3. Décrivez ses/leurs problématiques actuelles.
- 4.4. Expliquez à quelles demandes, attentes ou besoins votre proposition répond. Plus précisément, montrez en quoi votre filière, une fois structurée, pourra favoriser le positionnement stratégique de la Wallonie : en quoi cette filière permettra-t-elle à la Wallonie de gagner des parts de marché dans le champ des secteurs visés ?
- 4.5. En quoi votre proposition est-elle structurante pour le(s) secteur(s) au(x)quel(s) elle s'adresse, ou pour certains segments de ces secteurs ? Expliquez.
- 4.6. Développez votre proposition méthodologique.
- 4.7. Expliquez comment le consortium va construire la convergence entre politique culturelle et politique économique pour le(s) secteur(s) visé(s). Clarifiez, pour la mise en œuvre de votre projet de filière, les responsabilités de chaque autorité publique. Montrez que vous avez identifié les rôles des différents acteurs clés qu'il s'agira de fédérer.⁶

5. EVOLUTION DU PROJET

- 5.1. Concrètement, quelles sont les étapes que vous avez déjà accomplies et quelles sont celles à accomplir ?

⁵ La plateforme permettra de dupliquer cette section autant de fois que nécessaire. Il faudra en effet remplir un descriptif des activités par entité membre du consortium.

⁶ A ce stade, le consortium n'est pas tenu d'avoir déjà pris contact avec ces acteurs clés. Précisément, le travail du consortium, une fois lauréat, sera de contacter ces acteurs et de construire avec eux le projet de contrat de filière.

APPEL À PROJETS C

- 5.2. Quels sont les moyens et les conditions nécessaires à la mise en œuvre de votre projet ?
- 5.3. Quelle est la durée envisagée du projet ? Dans quels délais planifiez-vous d'aboutir à un établissement de recommandations⁷, voire à une première action de mise en œuvre de ces recommandations ?
- 5.4. Vers un contrat de filière : quels partenaires envisagez-vous (a priori) d'intégrer au contrat de filière qui sera construit au terme de votre projet ?

6. IMAGE DE LA WALLONIE

- 6.1. En quoi votre projet illustre-t-il de façon positive la Wallonie, ses citoyens, ses ressources et/ou son territoire ?
- 6.2. En quoi votre projet participe-t-il à la reconnaissance de talents, du savoir-faire, du patrimoine, des richesses du territoire de la Wallonie ?⁸
- 6.3. En quoi votre projet de filière aura-t-il un impact sur l'économie de ce(s) secteur(s) et sur l'économie en Fédération Wallonie-Bruxelles (territoires wallon et bruxellois) ?

7. INNOVATION, MARCHÉ ET CONCURRENCE

- 7.1. En quoi votre projet se distingue-t-il d'éventuels travaux ou éléments de structuration déjà existants pour le(s) secteur(s) concerné(s), voire, de filières déjà actives qui impliqueraient certains segments de ces secteurs ?
- 7.2. Décrivez le public que vous ciblez : public cible (ex. autorités publiques, opérateurs culturels, professionnels des secteurs), territoire, secteur d'activités, etc.
- 7.3. Quelles sont les démarches que vous comptez mettre en place pour soumettre votre projet à des utilisateurs et/ou publics potentiels ? Si vous avez déjà entamé certaines démarches de ce type, quels sont les retours reçus ?

⁷ Exemple de recommandations qui seront attendues de la part des consortiums lauréats à l'issue de leur travail : avoir identifié les différents chaînons actuellement manquants pour la bonne mise en œuvre du projet de filière, ainsi que les autorités et/ou acteurs à mobiliser pour pallier ces manquements.

⁸ Montrez comment votre consortium propose de partir de l'existant, de repérer ce qui émerge, afin de le structurer, dans le but de lui assurer un rayonnement plus prégnant. Montrez la valeur potentielle que le consortium a repérée et qu'il se propose de contribuer à faire émerger.

APPEL À PROJETS C

8. FINANCEMENT

- 8.1. Montant demandé
- 8.2. Détaillez avec précision le budget global et les postes de dépenses que couvrirait le financement.
- 8.3. Qu'apporterait un financement « Rayonnement Wallonie » à votre projet ?
- 8.4. Liste et montants des subsides/fonds publics demandés et/ou reçus pour ce même projet.
- 8.5. Liste et montants des sponsors, mécènes, donateurs (dont crowdfunding) pour ce même projet.

9. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

- 9.1. Situation actuelle en équivalents temps pleins.
- 9.2. Création éventuelle d'emplois afin de réaliser votre projet ? (nombre exprimé en ETP, fonctions et titres).

DOCUMENTS À JOINDRE

Pour chaque entité membre du consortium candidat

- 1) *Curriculum vitae détaillé des personnes clés*
- 2) *Statuts*
- 3) *Entreprises : Bilans, comptes de résultats et annexes du dernier exercice clôturé*
- 4) *Situation comptable la plus récente pour l'exercice en cours*
- 5) *Organigramme du consortium : donner à voir la structuration des entités, tant en interne (personnes impliquées, fonctions qu'elles exercent) qu'entre elles*
- 6) *Déclaration de Minimis (pour les sociétés commerciales uniquement)*

NB :

- Une série de documents pourra être demandée au consortium candidat après la séance de jury.

- S'il y a lieu, le chef de file du consortium candidat aura en outre la possibilité de joindre, via la plateforme, tous les documents et renseignements qu'il jugera utiles et à en préciser la teneur.